



Le Ministre des Classes moyennes
Le Ministre du Tourisme

Luxembourg, le 20 OCT. 2022

Affaire suivie par :
Mme Annick Birgen
Tél. : 247 84752
Email : annick.birgen@eco.etat.lu

Administration communale de Vianden
Monsieur le Bourgmestre
B.P. 10
L-9401 Vianden

Concerne : Nouvelle piscine en plein air à Vianden – demande d'une participation financière

Monsieur le Bourgmestre,

J'ai pris connaissance avec grand intérêt du projet exposé dans votre courrier du 15 juillet 2022 visant à développer l'offre en matière de sports aquatiques et d'activités de loisirs en plein air dans votre région et soutiens votre initiative.

Je crains toutefois, qu'en l'absence de données plus précises, notamment budgétaires, concernant l'infrastructure à subventionner, et au vu de l'envergure du projet, un financement sur base du dixième programme quinquennal d'équipement de l'infrastructure touristique, qui viendra à échéance le 31 décembre 2022, soit difficilement envisageable.

Or, je tiens à vous faire savoir que le projet de loi ayant pour objet d'autoriser le Gouvernement à subventionner l'exécution d'un onzième programme quinquennal d'équipement de l'infrastructure touristique a été déposé à la Chambre des Députés le 20 juillet 2022.

Selon le projet de loi susmentionné, des projets de création, d'aménagement, de modernisation et d'équipement d'infrastructures récréatives ou de loisirs présentant un attrait touristique seront éligibles au titre d'une subvention et le montant de la subvention ne pourra pas dépasser 50 pour cent des coûts éligibles.

Je vous invite dès lors à reformuler votre demande de subvention dans le cadre du onzième programme quinquennal d'équipement de l'infrastructure touristique dès l'entrée en vigueur de la loi y afférente.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Ministre du Tourisme,



Liz Thielen
Conseiller de gouvernement